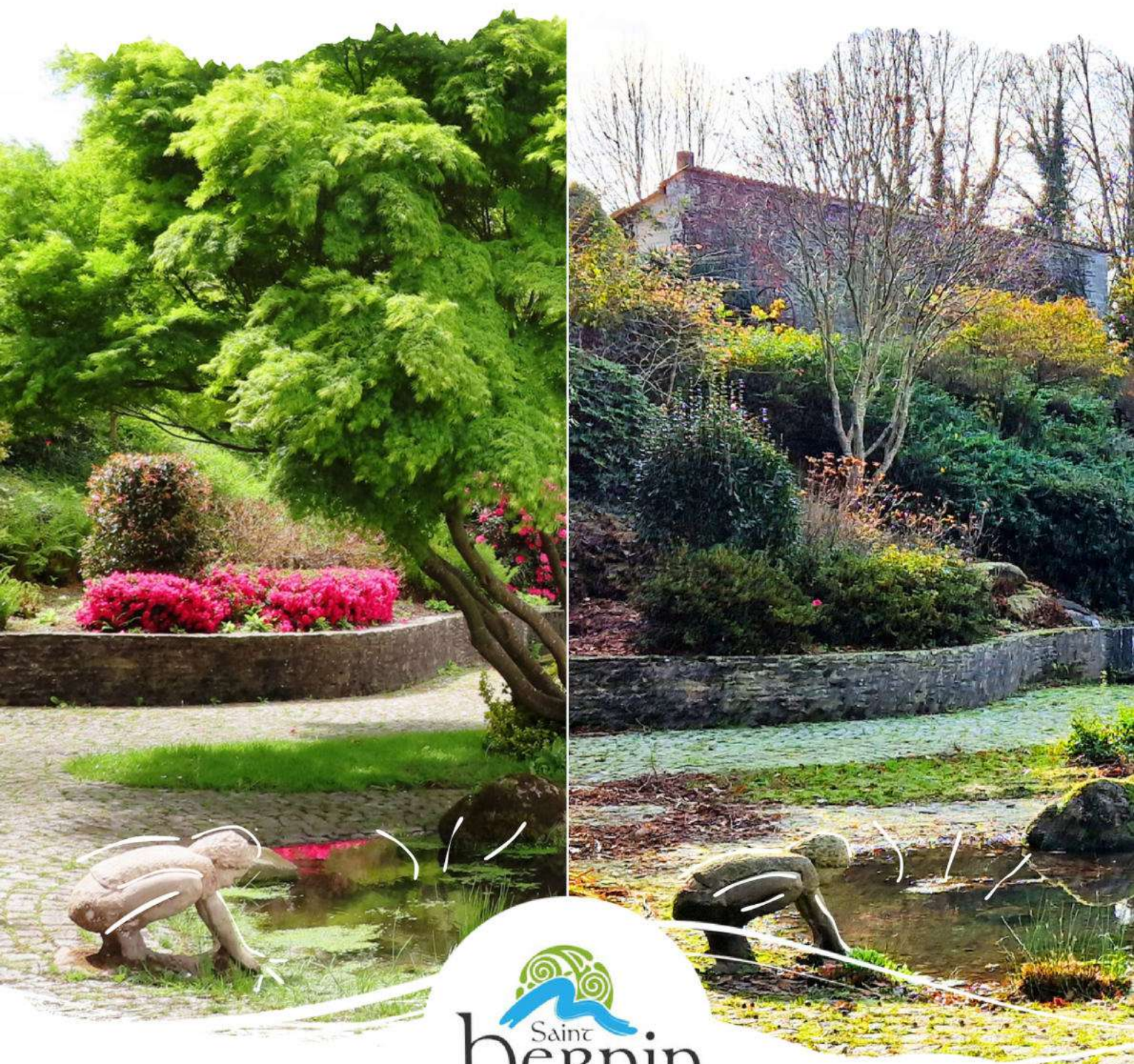


SAINT-HERNIN

BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2024 | NUMÉRO 28



www.saint-hernin.fr



TOUT
commence
en FINISTÈRE



Sommaire

03

ÉDITO

06

RETOUR SUR LA TEMPÊTE

10

DANS LE RÉTRO

16

LES INFORMATIONS COMMUNALES

22

À L'ÉCOLE

24

LA P'TITE MÉDIATHÈQUE

28

VIE CULTURELLE

30

LE GRAND FORMAT

L'ACTION SOCIALE :

RÉPONDRE AUX BESOINS DES HABITANTS

35

PORTAIT D'ENTREPRENEURS

LE RELAIS DES MONTAGNES NOIRES

38

PORTAIT D'HABITANTS

ÉLIANE ET JEAN KERRIOU

41

L'INTERCO ET VOUS

46

VIE PRATIQUE

Mairie, Agence Postale et Médiathèque

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17 h00

02 98 99 51 27 / mairie@saint-hernin.fr

www.saint-hernin.fr

Direction de publication :

Marie-Christine JAOUEN

Rédaction :

Kévin CROY, Sylvie DREAU, Commission
Communication

Impression : Roudenn Grafik

Photographies : ©Mairie de Saint-Hernin

Pour cet éditto, je vous propose de découvrir le message d'ouverture de la cérémonie des vœux de la municipalité



Chaque année, je souhaite donner une note optimiste à ce discours qui donne le point de départ de cette rencontre amicale mais la conjoncture est une nouvelle fois peu favorable à l'optimisme. Les difficultés sociales sont criantes, la pauvreté gagne du terrain, pour beaucoup il est difficile de vivre dignement, d'offrir des vacances ou des loisirs aux enfants. Les jeunes couples saint-herninois ne se découragent pas pour autant et c'est rassurant, puisque l'on peut saluer l'arrivée de neuf bébés en 2023 et malheureusement douze décès. *Même si la vie est difficile, je crois qu'il faut coûte que coûte garder une part de rêve et d'insouciance !* Nous tentons de vous offrir ces moments d'évasion par le biais d'une programmation de spectacles accessibles à tous puisque gratuits. La Médiathèque vous propose également une offre de lecture riche, des accès à des ressources numériques pour lire et s'informer grâce à la presse, accéder à un grand choix de films.

Le milieu associatif reste également très actif, pour vous proposer des rencontres chaleureuses, des moments de retrouvailles et de partage et nous ne les remercierons jamais assez :

Le **Comité Des Fêtes** auquel se joint ponctuellement les associations des **Capucins** ou l'**APE** avec "Pâques En Folie", "La fête Des Voisins", "Le Pardon de Saint-Sauveur", "Musique en fête", Halloween, le troc et puces, la fête de Noël... L'association **J'ai rendez-vous avec vous** et ses rencontres mensuelles autour d'un café, ses escapades gastronomiques et les cours de gym, l'**Association des Parents d'élèves** qui finance les sorties des enfants de l'école ; allez chanter avec l'association **Liberty Gospel**, parcourez les sentiers de randonnée entretenus par **Yeun Don et les agents communaux**, allez supporter nos footballeurs le dimanche après-midi...

Profitez de cette offre qui vous est faite sur place, n'hésitez pas, venez découvrir et vous détendre. Collectivement, on oublie un peu les soucis.



Quand nous avons démarré la réflexion sur la réhabilitation de la salle polyvalente, c'était à votre demande, vous nous l'avez si souvent exprimé, ce manque de lieu pour organiser des rencontres familiales, associatives ou entre amis, nous avons alors choisi d'en faire un vrai lieu de vie. Vous devez trouver le temps long, car le projet met du temps à sortir de terre. Nous voulons assurer un financement raisonnable qui n'endette pas la commune à outrance alors nous répondons à tous les appels à projet et c'est un travail fastidieux. Ce lieu est pour vous, et nous l'avons imaginé avec vous lors de notre rencontre de juin 2022. Parallèlement à ce projet qui prend beaucoup de temps et d'énergie au personnel communal, nous avons travaillé tout au long de l'année 2023 et nous le ferons en 2024 pour que notre commune soit accueillante et pour que vous y viviez sereinement. Nous avons comme tous les ans été très attentif au bon état de la voirie (une portion supplémentaire de la route de Bellevue a été refaite.), très attentifs à l'état des accotements et des fossés, opération indispensable au vu du temps particulièrement pluvieux que l'on subit régulièrement. Les espaces verts sont conséquents et demandent un entretien constant. Nous avons lancé la fin du raccordement au réseau d'assainissement collectif au bourg avec la rue des Landes et la rue de Saint-sauveur. Nous sommes confrontés à la problématique du cimetière, sujet sensible. Mais comme vous le savez, nous ne pouvons plus utiliser de produits de traitement, laissant les mauvaises herbes gagner du terrain. C'est un travail colossal et c'est pourquoi nous faisons appel au bénévolat plusieurs fois par an, malheureusement, c'est un éternel recommencement... Nous réfléchissons à un aménagement enherbé, car la configuration du lieu ne nous permet pas d'imaginer d'enrober les allées.



Nous mettons également un point d'honneur à ce que vos enfants étudient et soient accueillis dans les meilleures conditions possibles à l'école. Ainsi, pour la rentrée, tout le parc informatique a été renouvelé (ordinateurs, tablettes, tableaux numériques, vidéoprojecteurs..) une salle Snoezelen a également été créée. Elle permet aux enfants de se poser dans un espace calme, éclairé d'une lumière tamisée avec de la musique douce après la journée de classe durant la garderie. 42 élèves sont inscrits à l'école et comme je le dis chaque année, leur nombre pourrait dépasser les 65 si tous les petits saint-herninois y suivaient leur scolarité. La répartition par niveau serait différente puisque nous aurions trois classes ! Une nouvelle équipe pédagogique est en place et fait un travail extraordinaire pour que les enfants puissent acquérir des bases essentielles à la poursuite de leurs études. Je remercie Valérie qui assure la gestion de la cantine alliant la rigueur à la gastronomie, Corinne et Claudine pour leur patience du soir et Morgane qui soutient avec beaucoup de motivation l'enseignante de maternelle dans son poste d'ATSEM.

D'un point de vue économique, les commerces de proximité perdurent et c'est une bonne chose. Nous avons la chance d'avoir toujours une épicerie qui fait le dépôt de pain, un bar tabac pizzeria, et un restaurant. D'un point de vue démographique, notre population reste stable. Nous sommes très souvent sollicités par des personnes qui souhaiteraient s'installer à Saint-Hernin, malheureusement très peu de biens sont à vendre ou à louer. En 2023, 7 permis de construire ont été déposés, 12 déclarations préalables pour des travaux divers et variés et 35 certificats d'urbanisme nécessaires lors des ventes de maison ou de parcelles de terre. Une récente étude sur la vacance résidentielle a fait ressortir un nombre important de logements vacants. La vente de ces biens ou la mise en location permettrait sûrement un renouvellement de la population et un dynamisme encore plus marquant pour notre commune.

Venons-en à la tempête Ciaran qui nous a tous plongés dans une situation inédite. Nous devons tirer des leçons d'une telle catastrophe que personne n'aurait pu imaginer un jour : être coupés du monde, sans électricité, sans téléphone, sans réseau internet avec l'impossibilité totale de communiquer, d'informer, de rassurer. Les élus et les équipes administratives et techniques ont été mobilisés dès le premier jour avec une attention permanente pour n'oublier personne, et ce, jusqu'au retour de l'électricité dans chaque foyer. Certains d'entre vous n'ont pas compris et nous ont fait part de leur colère, de leur détresse de leur frustration avec ce sentiment d'être oublié, mais cela n'a jamais été le cas. La tempête est un phénomène naturel et incontrôlable et les dégâts nous ont plongés dans des difficultés inédites. La compréhension, la solidarité, l'entraide sont indispensables face à des événements tragiques quand la colère, la haine parfois, la frustration, la stigmatisation et la recherche du coupable sont des sentiments contre-productifs.

La responsabilité collective, le bon sens et la sérénité sont essentiels pour avancer avec toute la concentration indispensable dans la bonne gestion de ces événements.

Élus et personnel communal ont dû se substituer aux techniciens d'Enedis sur le terrain avec parfois de gros problèmes de communication et de compréhension, nous l'avons fait sans hésiter pour vous, mais était-ce notre rôle ? Aujourd'hui, des lignes téléphoniques sont toujours hors service et l'on nous demande à nouveau de nous substituer aux techniciens orange pour faire avancer la remise en service. Est-ce notre rôle de pallier aux défaillances des uns et des autres ? Devra-t-on nous élus et personnel communal, remplacer un jour, les médecins, les enseignants, les épiciers, les assistants sociaux, les pompiers... Qui fait notre travail quand on fait celui des autres ? Là, devrait s'ouvrir un grand débat de société. Malgré tout, nous continuerons à être présents près de vous, une mairie est aujourd'hui l'un des rares services publics ouverts et accessibles à tous avec des « vrais gens » qui vous écoutent. Pour autant, nos missions resteront orientées vers l'intérêt général, car c'est ce pourquoi nous sommes là ! Gérer et administrer une collectivité composée de femmes et d'hommes aux spécificités si multiples. Et comme nous le répétons sans cesse, nous, élus communaux et personnel communal n'avons pas toutes les clés pour résoudre tous les problèmes, nous les avons et les aurons de moins en moins. C'est pourquoi nous servons souvent de relais en vous réorientant vers les services compétents. Nous comprenons votre agacement vos frustrations, mais malheureusement la lampe merveilleuse restera la propriété d'Aladin et Mary Poppins gardera son parapluie magique !

Chaque année, nous décernons le prix du super bénévole. Pour 2023 pas de super bénévole. Nous préférons mettre à l'honneur toutes ces belles personnes qui n'ont pas hésité le 2 novembre au matin à sortir les groupes électrogènes pour au moins ouvrir les volets électriques, les tronçonneuses, les tracteurs pour dégager nos routes au plus vite, toutes ces belles personnes qui se sont préoccupées de leurs voisins fragiles durant toutes ces journées si pesantes et anxiogènes.

Merci à tous les élus qui se sont rendus disponibles, merci à Sylvie, Kévin, Eric et Ewen qui n'ont pas compté leur temps pour vous venir en aide et qui ont fait preuve d'une patience extraordinaire face à votre détresse. Cela s'appelle de la solidarité et c'est si précieux aujourd'hui ! »

(Extrait du discours des vœux de la municipalité)

*Marie-Christine Jaouen
Maire de Saint-Hernin*

Une tempête qui laissera des traces...

Si cette tempête était prévue par les météorologues plusieurs jours avant qu'elle ne traverse la Bretagne et le territoire saint-herninois, ses conséquences, quant à elles restaient difficilement prévisibles et quantifiables. Dès le 31 octobre, sur la page Facebook de la commune, nous avons relayé les informations concernant cet événement et nous vous avons invités à la plus grande prudence. Heureusement, nous n'avons pas eu à déplorer de décès ou de blessés. Néanmoins, chacun a été touché par les conséquences de cette tempête. Pendant plusieurs jours, une majorité de saint-herninois s'est retrouvée sans courant, chauffage, téléphone et internet. Retour sur ces jours éprouvants pour tous.

Jeudi 2 novembre

Au lendemain de la tempête, la commune s'est réveillée sans courant, sans réseau internet, sans réseau mobile, coupée du monde. À l'extérieur, des arbres à terre, des lignes électriques et téléphoniques endommagées rendaient toute circulation difficile, dangereuse, voire impossible par endroits...

Le Préfet du Finistère ayant interdit toute circulation sur le réseau routier, la Mairie a dû rester fermée jusqu'à 13h00. Pour autant, une équipe d'élus a entrepris de visiter les personnes fragiles et isolées. D'autres, avec l'aide des agriculteurs, de bénévoles et des services techniques dégageaient, sécurisaient les voies communales. Dès midi, on pouvait à nouveau circuler sur la quasi-totalité de la commune. À 13h00, Madame le Maire a assuré une permanence en Mairie pour recevoir les premières doléances des administrés sinistrés.

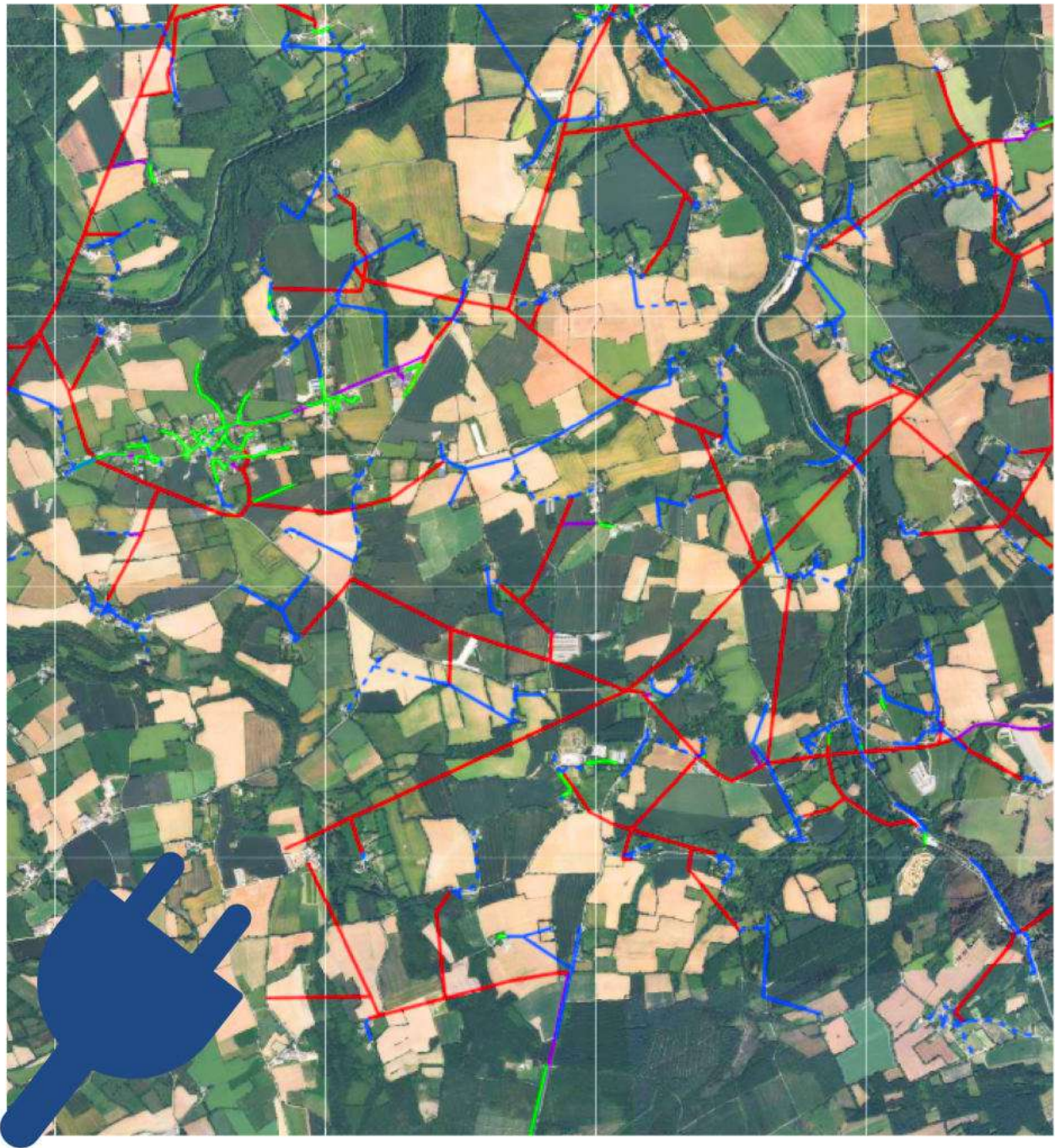


Vendredi 3 novembre

Faute d'électricité, de téléphone, d'Internet, les services habituels de la mairie n'ont pas pu fonctionner correctement, mais le secrétariat est resté ouvert pour recevoir les doléances et enregistrer les dégâts constatés par les habitants. Une cellule de crise a été mise en place et les élus se sont réunis pour définir les priorités et faire un point sur la situation. Avec l'arrivée du froid automnal, la priorité était naturellement donnée aux personnes vulnérables et isolées. Sans courant, réseaux internet et téléphone, la communication avec les services d'Enedis et la préfecture étaient impossibles depuis Saint-Hernin. La secrétaire générale qui bénéficiait d'une connexion internet à son domicile a été placée en télétravail pour faire remonter, dès le vendredi, à ENEDIS, les premiers dégâts sur les lignes électriques.

Week-end du 4 et 5 et Lundi 6 novembre

Madame Le Maire et la Secrétaire Générale étaient en contact direct et continu avec la préfecture, la sécurité civile, la gendarmerie, les services départementaux et régionaux, le SDIS pour faire des points réguliers sur la situation. Durant le week-end, le courant et une partie du réseau téléphonique fixe et internet sont revenus sur une partie du bourg et dans quelques lieux-dits. Encore non alimentée en courant et chauffage, la municipalité a pris la décision le dimanche soir de ne pas ouvrir l'école pour la journée du lundi. L'équipe pédagogique et l'élue en charge des affaires scolaires, Annie Yvinec, ont ainsi prévenu chaque famille individuellement en se déplaçant à domicile ou par téléphone.



Lundi en fin de journée, l'autre partie du bourg ainsi que quelques lieux-dits ont retrouvé le courant, mais une grande partie de la commune restait toujours plongée dans le noir. Toute la journée, les services de la mairie ont recueilli les problèmes et dégâts rencontrés par chacun et ont communiqué à Enedis, les secteurs impactés et sans courant. Enedis travaillant d'abord sur les lignes hautes tensions (en rouge et violet sur la carte), les lignes du territoire en moyenne et basse tension (en bleu et vert sur la carte), endommagées par la tempête n'étaient toujours pas concernées par les premiers dépannages.

Du mardi 7 novembre au 16 novembre

Il aura fallu près de 14 jours pour que la totalité des saint-herninois retrouve l'électricité. Durant ces deux semaines, la municipalité a servi de médiateur pour faire remonter aux services d'Enedis les numéros de points de livraison des logements, exploitations et entreprises encore sans courant. Tous les jours, les services municipaux et élus ont travaillé jusqu'à tard dans la soirée pour faire des points réguliers avec la préfecture et Enedis et a essayé de répondre aux interrogations des administrés en mairie et sur nos réseaux sociaux. Malheureusement, comme vous avez pu le constater, aucun délai de travaux et de rétablissement des lignes n'étaient communiqués à la mairie malgré un travail colossal des équipes d'Enedis. Néanmoins, au compte-gouttes, les lieux-dits encore impactés ont retrouvé peu à peu l'électricité grâce au travail acharné des agents d'Enedis venus d'autres régions de France. N'oublions pas que l'un d'entre eux y a trouvé la mort sur la commune de Pont-Aven.



Durant toute cette période, la municipalité comme d'autres communes finistériennes a mis en place un service d'accueil à la population en proposant une ouverture sans interruption du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00 et de 10h00 à 17h00 le week-end du 11 et 12 novembre durant lequel les élus ont assuré l'accueil des sinistrés. Nous avons ainsi pu accueillir ceux qui avaient besoin de manger chaud, besoin de recharger leurs appareils électroniques, de travailler et se reposer un peu au calme. Chaque soir, à la suite des visioconférences organisées par la préfecture et suivie par Madame le Maire, un point d'étape était fait sur la page Facebook de la commune qui est l'endroit le plus consulté par vous tous. A la demande d'administrés, nous avons également alerté rapidement la gendarmerie, suite à la présence de véhicules suspects repérés dans les lieux encore privés d'électricité.

Pour se doucher, la municipalité vous a orienté vers Carhaix-Plouguer, car le stade municipal ne dispose que de douches collectives. La salle polyvalente n'a pas pu être proposée comme lieu d'accueil, car un incendie survenu il y a quelques mois a endommagé le système de chauffage, ce qui ne permettait pas un accueil dans de bonnes conditions.

Pour conclure

Il est à rappeler que cette tempête fut historique de par son ampleur et sa précocité et que les conditions étaient réunies pour que les dégâts soient relativement importants (De nombreux arbres n'avaient pas encore perdu leurs feuilles, les vents ont soufflé très fort en suivant des "couloirs jusque dans l'intérieur des terres."). MétéoFrance avait prévenu de l'intensité du phénomène et la municipalité comme toutes les autres communes bretonnes et normandes ont dû faire face en conséquence à une situation exceptionnelle.

Tout au long de l'épisode, les élus, agents administratifs et techniques ont répondu présent pour aider au mieux les sinistrés. Nous avons reçu beaucoup de reproches comme tant d'autres communes et espérons que ces quelques lignes vous permettront de mieux appréhender les actions faites chaque jour par la municipalité. Vivre à la campagne implique parfois de faire face à ce type d'événements. Les lignes électriques et téléphoniques ont été endommagées, et à ce sujet, nous vous invitons à relire l'article consacré au déploiement de la fibre dans le précédent bulletin. Nous y invitons les propriétaires de parcelles à élaguer leurs arbres.

Il est important de rappeler que la municipalité n'a pas les habilitations pour réparer les lignes téléphoniques et électriques. Seules les entreprises ORANGE (anciennement France Télécom) pour les lignes téléphoniques et ENEDIS pour les lignes électriques sont habilitées à intervenir.

Pour anticiper à l'avenir

Cette tempête aura montré à la population et aux élus, notre vulnérabilité face à ces événements météorologiques extrêmes. Pour faire face à de futures coupures de courant, la municipalité a d'ores et déjà acheté un groupe électrogène pour pallier aux situations d'urgence absolue.

Elle a conforté les élus sur la nécessité de disposer d'un lieu pouvant accueillir, dans de bonnes conditions, la population. Le futur tiers-lieu, de par sa capacité d'accueil, sa dimension sociale, sera à même de répondre aux besoins générés par des événements climatiques exceptionnels vraisemblablement appelés à se reproduire dans l'avenir.

Ciaran nous a enfin rappelé à tous l'importance d'anticiper de tels événements en assurant un entretien régulier de nos parcelles afin de limiter les dégâts sur les infrastructures rendues indispensables de par nos modes de vie actuels.



Les activités culturelles vous ont séduit

Tout l'été, les associations locales et la municipalité vous ont proposé différentes idées de sorties et d'activités : Des expositions, le Trocs et Pucés, une chasse au trésor, des concerts... Nous sommes ravis de constater que ces activités vous aient plu. Des moments de rencontres et d'échanges indispensables !

Exposition Mari Eugénie

Pendant près de trois mois, vous avez pu découvrir ou redécouvrir les coiffes, tabliers de mariage, corsages, pantalons de travail de la collection de Mari-Anna Sohier à la médiathèque... Cette exposition "Mari Eugénie" retraçait l'histoire si spécifique des costumes traditionnels du Poher. Entièrement imaginée et créée par Mari-Anna, originaire de Poullaouen, et habitante de Saint-Hernin, cette collection est héritée de sa grand-tante qui la lui a transmise et qu'elle a enrichi avec passion au fil des années. Au total, cet été, ce sont plus de 200 curieux et passionnés qui ont passé la porte de la médiathèque, pour en apprendre davantage sur ces habits d'antan, patrimoine de notre territoire.

Un grand merci à Mari-Anna Sohier d'avoir accepté de présenter sa collection cette année à Saint-Hernin.



Journées du Patrimoine



Les journées du patrimoine furent l'occasion de clôturer l'exposition "Mari Eugénie" et de diffuser des films anciens tournés à Saint-Hernin et issus d'une collection privée. Pour clôturer cette journée empreinte de nostalgie, le Quatuor du Poher s'est produit à la chapelle Saint-Sauveur devant une centaine de spectateurs conquis.

Troc et Puces : édition 2023

Organisé par le Comité des fêtes et les Capucins de Saint-Hernin, le Troc et puces a une nouvelle fois rassemblé de nombreux chineurs du Poher et d'ailleurs sous le soleil saint-herninois le 3 septembre dernier. Plus de 80 exposants et près de 500 visiteurs ont arpenté le bourg à la recherche de bonnes affaires. Tous ont pu profiter de l'ombre de la Halle pour prendre un verre et profiter d'une pause dans leurs emplettes.



Octobre rose- Cancer du sein

Vous l'aviez peut-être remarqué, le temps de quelques jours d'octobre, la Halle et l'église se sont parés de la couleur rose pour la campagne annuelle nationale "d'octobre rose", destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein.



La chasse au trésor : édition 2023

Tout l'été, nous vous avons invités à (re) découvrir le patrimoine naturel et architectural saint-herninois. Si l'an passé, une première aventure à destination des enfants avait été imaginée pour découvrir le patrimoine du bourg, cette année, nous avons vu plus grand en proposant une chasse au trésor qui s'adressait davantage aux adultes et aux familles et qui couvrait toute la commune.

Le jeu a attiré de nombreux curieux!



Voici donc les quatre gagnants de cette chasse au trésor 2023 qui se partagent les lots d'une valeur totale de 332 euros :

- **Madame Briand** de Trégourez remporte notre premier lot (goodies et produits de la mairie de Saint-Hernin et un bon pour deux personnes pour une promenade à vélo électrique sur les bords du canal de Nantes à Brest avec déjeuner inclus en partenariat avec Canal Loisirs à Pont Coblant).
- **Monsieur Wassilieff** de Saint-Hernin remporte notre deuxième lot (goodies et produits de la mairie de Saint-Hernin et un bon pour deux personnes pour une balade en mer au départ de Camaret-sur-Mer sur le circuit 4 : pointe de Pen-Hir et ses Tas de Pois en partenariat avec les vedettes Sirènes à Crozon)
- **Madame Briat** de Saint-Hernin, remporte elle, notre troisième lot, (goodies et produits de la mairie de Saint-Hernin et quatre entrées utilisables chez Karaez Adrenaline à Carhaix-Plouguer).
- Enfin, **Madame Mercier** de Vendœuvres représentée ici par un membre de sa famille qui remporte notre dernier lot (goodies et produits de la mairie de Saint-Hernin et deux entrées pour visiter l'un des cinq sites de Chemins du patrimoine en Finistère.)

Félicitations et merci aux participants et à nos partenaires!

Un concert de musique classique à l'église

Le groupe de diffusion culturelle regroupant élus et habitants vous a proposé un concert de musique classique, cordes et piano, le dimanche 15 octobre à l'église. Concert organisé conjointement par l'école de musique du Kreiz Breizh et l'école de musique de Poher Communauté.



Commémoration du 11 novembre 2023



Au théâtre dimanche

Sébastien Magère avait revêtu le costume d'Antonin Camelot ce dimanche 3 décembre à la salle "Prad Ar Stivell". Une prestation théâtrale de grande qualité très appréciée des spectateurs qui avaient bravé les intempéries pour vivre ce joli moment de détente. L'occasion de redécouvrir les classiques de la littérature française!

Spectacle de Noël - Feu sur l'hiver!

Les marchés de Noël se multiplient aujourd'hui alors le comité des fêtes a changé de formule. Une jolie soirée faite de contes pour les enfants, dégustation de crêpes, vin chaud et soupes agrémentée d'un spectacle de feu époustouflant de la compagnie Safire!

Une représentation féérique qui a enchanté petits et grands !







Élections européennes

Les citoyens français et européens sont appelés à désigner leurs représentants au Parlement européen le 9 juin prochain.

Pour pouvoir voter, il faut être impérativement inscrit sur les listes électorales. La démarche est automatique pour les jeunes Français ayant accompli leur Journée Défense et Citoyenneté (JDC). En revanche, les nouveaux habitants doivent demander leur inscription sur les listes électorales de Saint-Hernin.

Trois possibilités pour s'inscrire et participer au scrutin :

- En ligne jusqu'au 1er mai 2024 à partir de [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr)
- Jusqu'au 3 mai 2024 en vous déplaçant en Mairie ou en envoyant votre demande par courrier.

Pour rappel, il est possible de vérifier sa situation électorale (commune et liste d'inscription, bureau de vote) et de télécharger une attestation d'inscription sur les listes électorales à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>.

En cas d'absence, il est également possible de voter par procuration. Celle-ci peut être établie en ligne sur le site [maprocuration.gouv.fr](https://www.maprocuration.gouv.fr) ou en se déplaçant dans un commissariat de police, dans une gendarmerie ou au tribunal judiciaire.

Nouveauté 2024 : l'électeur qui effectue une demande de procuration en ligne sera dispensé de déplacement s'il peut justifier de son identité à l'aide d'un moyen d'identification électronique.

Label Terres de Jeux 2024

La Commune a obtenu en novembre dernier le label Terres de Jeux 2024 rejoignant ainsi les 82 autres communes finistériennes labellisées.

Dans ce cadre, des actions en lien avec le sport et les valeurs véhiculées par les Jeux olympiques seront organisées tout au long de l'année sur la commune.

Pour lancer cette nouvelle aventure, il vous est proposé de participer à un grand concours « Dessine-moi les Jeux olympiques » jusqu'à la fin du mois de février 2024. Ce concours est ouvert à tous et comporte quatre catégories (maternelles, primaires, adolescents et adultes).



Laissez votre inspiration et votre imagination s'exprimer et tentez de remporter l'un des quatre lots mis en jeu.

*À vos marques, prêts...
Fou... Dessinez !!*

Concours "Dessine-moi les Jeux Olympiques"



Déposez en Mairie vos œuvres sur le thème des jeux olympiques 2024 et tentez de gagner un cadeau !

Du 22 décembre 2023
Au 29 février 2024

Trois catégories:
Enfants, ados, adultes
Un dessin par participant



Concours de dessin réalisé à l'occasion de la labellisation "Terre de jeux 2024" de la commune. D'autres animations à venir !



#Mi-mandat : bilan des réalisations

Ce début d'année 2024 est le temps d'un premier bilan des actions menées depuis 2020, année durant laquelle, l'équipe municipale actuelle s'est engagée pour améliorer la vie des saint-herninois. Passage en revue des projets aboutis, en cours et à venir.

Amélioration du cadre de vie

- ✓ Construction d'une halle polyvalente et aménagement d'un jardin d'eau
- ✓ Travaux de sécurisation Route de la Gare et à Bellevue
- ✓ Entretien régulier du réseau routier communal
- ✓ Travaux d'enfouissement des réseaux à Port de Carhaix, à la Gare de Motreff et au lotissement de l'Ecole
- ✓ Travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif Route de Saint-Sauveur et Rue des Landes
- ✓ Réfection de la voie communale n°3
- ✓ Réfection des marquages au sol
- ✓ Création d'un espace cinéraire
- ✓ Fin de l'utilisation des pesticides dans l'ensemble des espaces publics
- ✓ Participation au dispositif "Ici commence la Mer !" pour sensibiliser à la pollution des eaux
- ✓ Maintien de la deuxième fleur au concours national des "villes et villages fleuris"



Solidarité, action sociale et santé

- ✓ Soutien financier aux associations
- ✓ Soutien financier aux habitants ayant effectué des travaux d'améliorations de leur habitation (façades, accès...) et participation aux voyages scolaires des enfants de la commune
- ✓ Mise en place d'une mutuelle communale
- ✓ Repas des aînés et livraison des colis de Noël chaque année
- ✓ Mise en place d'ateliers à destination de la population pour répondre à différentes problématiques du quotidien
- ✓ Prise en charge par la collectivité d'un encas pour chaque élève de l'école
- ✓ Transition des repas de la cantine avec davantage de produits biologiques et locaux.



Proximité et liens avec les habitants

- ✓ Refonte du bulletin municipal intégrant davantage de rubriques et d'informations.*
- ✓ Publications régulières et échanges avec les saint-herninois sur notre page Facebook et l'application Panneau Pocket*
- ✓ Refonte du site internet intégrant une source d'informations utiles au quotidien pour les habitants (tourisme, démarches administratives, bulletin, affichage légal, vie municipale...)*
- ✓ Rencontres citoyennes
- ✓ Publication d'un ouvrage des "témoignages des aînés saint-herninois"

*Réalisé en interne par l'équipe municipale



Tourisme et mise en valeur du patrimoine

- ✓ Mise en place d'un parcours photographique autour de l'enclos
- ✓ Création de supports touristiques sous la Halle, à Port de Carhaix et Moulin neuf en français*, anglais* et breton
- ✓ Création d'activités ludiques en 2022 et 2023 pour découvrir le patrimoine communal *
- ✓ Publication d'un guide touristique découverte annuel *
- ✓ Création de produits dérivés à l'effigie de la commune
- ✓ Mise en place de concours photos en impliquant les habitants
- ✓ Promotion touristique via la création d'une page Instagram*
- ✓ Adhésion à la marque "Tout commence en Finistère"
- ✓ Mise en valeur des chemins de randonnées

*Réalisé en interne par l'équipe municipale

Diffusion culturelle

- ✓ mise en place d'une programmation culturelle variée et tout public
- ✓ Organisation d'événements avec les associations locales (Musique en fête...)
- ✓ Promotion de la culture bretonne à l'école
- ✓ Accueil des enfants de l'école à la médiathèque



Education et vie sportive

- ✓ Création d'un espace bien-être "Snoezelen" à l'école
- ✓ Adhésion et soutien aux labels de l'école (Eco Ecole, Ecole Numérique et terre de jeux 2024)
- ✓ Renouvellement du matériel informatique scolaire
- ✓ Réfection du terrain de football et pose de pare-ballons

Et demain?

- ✓ **Réhabilitation et extension de la salle Prad Ar Stivell pour en faire un lieu chaleureux, convivial, accessible à tous et offrir des services multiples dans un équipement innovant, basse consommation, et modulable.**

- Des salles d'activités multi-usages qui pourront accueillir des ateliers artistiques, des stages de découverte, des résidences d'artistes, des cours, des sessions de travail et de formation, des ateliers numériques, des projections et des réunions. Elles seront équipées d'un mobilier modulable, de la fibre optique et disposeront toutes d'un accès à la terrasse extérieure et au jardin d'eau récemment aménagés pour des activités extérieures, des temps de détente.
- Une "grande" salle modulable et adaptable de 158 m², avec une bonne acoustique, d'une capacité de 120 places assises (dont 60 en gradins), dotée d'équipements scéniques permettant notamment d'accueillir une programmation artistique régulière. Elle pourra également accueillir, en fonction des demandes, des réunions, des conférences, des assemblées générales, des expositions...
- Un espace de convivialité de 54 m² également ouvert sur la terrasse et le jardin d'eau. Il sera équipé d'une cuisine et d'un coin détente. Les utilisateurs pourront simplement s'y poser, se restaurer, se rencontrer et échanger.



✓ **La végétalisation du cimetière**

La loi Labbé interdit depuis le 1er juillet 2022 le recours aux produits phytosanitaires dans les cimetières. La Commune doit donc renouveler ses méthodes d'entretien et repenser le lieu. Un engazonnement permettrait d'embellir l'espace, de créer une trame verte et de gagner du temps d'entretien. Décision courant 2024...



✓ **Extension de l'espace cinéraire**

Pour répondre à la demande et aux besoins des familles, la Commune envisage d'étendre l'espace cinéraire : columbarium, cavurnes...L'architecture de ce futur espace reste encore à définir.

#Vous faites vivre Saint-Hernin!





En ce début d'année scolaire 2023/2024, l'école a accueilli de nouvelles enseignantes : Mme LEFORT Marine, enseignante supplémentaire dans la classe de CE-CM le jeudi et le vendredi, Mme NANDELEC Sarah, directrice et enseignante de la classe de maternelle-CP, remplacée par Mme LE CAM Émilie lors de ses journées de décharge de direction. Mme RAPHALEN Julie a, quant à elle, changé de classe au profit des élèves de CE-CM.

#Une nouvelle année déjà bien commencée



En maternelle-CP, la classe profite de la présence de Mme GUERRA Nathalie, l'ATSEM, en attendant le retour de congé maternité de Mme MARQUE Morgane en janvier 2024. De plus, le personnel de l'école a accueilli à la rentrée Mr LAMANDE Audren en service civique qui sera présent pendant toute l'année scolaire et réparti sur les deux classes.



Cette année, le thème des jeux olympiques sera le fil conducteur de l'école. L'objectif est de faire découvrir divers sports aux élèves en faisant intervenir des associations sportives, des sportifs et en allant pratiquer des sports à l'extérieur de l'école. Nous allons pouvoir profiter de la labellisation de la collectivité « Terre de jeux 2024 » afin de bénéficier de kits et de ressources diverses.

Les élèves ont eu la chance de bénéficier d'une initiation au golf et au handball depuis la rentrée. D'autres initiations sont prévues, telles que le judo, le tennis de table ou encore le gouden. De plus, des sportifs de haut niveau ont été sollicités afin qu'ils puissent venir expliquer aux élèves leur parcours. Enfin, une sortie au centre équestre de Carhaix dans les mois à venir est d'ores et déjà prévue.



La promotion du sport rentre également dans l'un des huit thèmes proposés du label « Eco-école » déjà obtenu en 2021/2022. Chaque année, l'école doit décider d'un nouveau défi écologique et donc d'un nouveau projet qui sera le fil conducteur de l'année scolaire. Pour obtenir à nouveau ce précieux label, l'équipe enseignante a défini son projet 2023-2024 autour de la **santé à l'école**. C'est dans ce sens qu'une réunion a été proposée aux représentants de parents, et à l'APE en décembre afin d'orienter les choix stratégiques et établir des actions à mener.



L'amélioration de la vie et du bien-être scolaire des élèves est aussi primordiale. C'est dans ce sens que l'installation d'un espace Snoezelen a pris place à l'école.

Cet espace est un lieu de détente pour les enfants, spécialement aménagé, éclairé d'une lumière tamisée, bercé d'une musique douce ou d'une histoire au choix de l'enfant. En somme un espace cocooning dans le but de recréer une ambiance agréable et dans laquelle l'enfant se sent bien.

L'Association des Parents d'Elèves s'investit également pour proposer des activités et financer des sorties scolaires des spectacles... Vous pouvez rejoindre l'association et/ou à participer à leurs manifestations, car leur présence est indispensable au développement des activités de l'école. L'équipe enseignante remercie tous les parents qui s'investissent d'une manière ou d'une autre pour aider l'école à fonctionner dans de bonnes conditions. En décembre l'APE a effectué sa traditionnelle vente de sapins de Noël. Les bénévoles se sont relayés pour distribuer les 43 sapins de chez Emeric Emelliat, de Pleyber-Christ. Les bénéfices ont ainsi financé la visite au château de Trévarez le 21 décembre dernier, ainsi que le goûter de Noël du lendemain!



“ Toute l'équipe enseignante est présente pour aider vos enfants à apprendre et grandir afin de préparer leur avenir. Nous apportons la plus grande vigilance à ce que chacun soit accueilli à l'école avec respect et bienveillance.”



Une médiathèque ouverte à tous!

Afin de faciliter l'accès à la culture et au divertissement, la P'tite Médiathèque se situe dans les locaux de la Mairie. C'est un lieu de rencontres, de détente, de travail ouvert et accessible à tous. Elle se compose d'un espace de 80 m² qui accueille petits et grands, amateurs ou professionnels de la lecture. Son intérieur est accueillant, harmonieux et chaleureux.

Un espace culturel polyvalent



Les espaces ont été pensés pour pouvoir accueillir dans les meilleures conditions les différents publics. Le mobilier choisi est modulable pour permettre une grande flexibilité et adapter l'espace aux animations, conférences, expositions et ateliers. C'est aussi un endroit que vous pouvez fréquenter pour travailler, lire ou accéder à une connexion internet. L'abonnement est gratuit et illimité pour l'emprunt d'ouvrages.

La gratuité est une priorité de la municipalité pour permettre à tous d'accéder à la culture, essentielle pour le développement personnel.

Les ressources en ligne

Un partenariat avec La Bibliothèque du Finistère vous permet d'accéder à des **ressources en ligne gratuites** :

- # Du cinéma avec La Médiathèque numérique (vidéo à la demande) et la Cinémathèque de Bretagne (films amateurs et professionnels en lien avec la Bretagne).
- # Des livres numériques (à télécharger pour lecture sur smartphone, liseuse, tablette, ordinateurs...)
- # Un résumé de l'actualité sur Brief.me du lundi au vendredi à 18h30 et le samedi matin pour l'édition du week-end. Retrouvez aussi Brief.science pour l'actualité scientifique.
- # De l'autoformation avec ToutApprendre.com (formations à l'informatique, aux langues, cours de soutien scolaire et de remise à niveau pour adultes...)
- # Des histoires animées pour les enfants avec La souris qui raconte (à partir de 5 ans)
- # De la musique avec la Cité de la musique / Philharmonie de Paris.

Inscription sur le site de la Bibliothèque du Finistère : <https://biblio.finistere.fr/> après inscription à la P'tite Médiathèque

Un souffle nippon chaque mercredi



Alors que les élèves ont repris le chemin de l'école en septembre, nos étudiantes japonisantes ont aussi repris le chemin de leur cours hebdomadaires de japonais. En ce mois de décembre, ce sont 4 élèves de tout âge qui suivent de façon très assidue les cours d'Aika. Vous pouvez toujours les rejoindre alors n'hésitez pas à vous renseigner et à vous inscrire auprès de la mairie au 02.98.99.51.27.

Un cours découverte **gratuit** est proposé et un **nouvel horaire à 18h00** est à présent proposé.

Initiation au japonais - 17H00 et 18h00 - Médiathèque de Saint-Hernin - 20 euros par séance.

La boîte à livres

Une boîte à livres avait été installée il y a un an à l'extérieur de la médiathèque pour proposer des livres et d'autres supports en libre service. Celle-ci avait trouvé son public puisque des lecteurs y déposaient des ouvrages, en empruntaient et les ramenaient.

Avec la tempête, cette armoire a été fortement endommagée comme son contenu. Une nouvelle armoire a été installée en ce début de mois de février !

Expositions de la médiathèque pour 2024

Exposition « Généalogie, mode d'emploi » Du 18/01/2024 au 19/02/2024

Par où commencer une recherche généalogique ? Jusqu'à quelle époque peut-on remonter ? Quelles démarches entreprendre ? Quelles sont les erreurs à éviter ? La recherche généalogique est une aventure dans le temps et l'espace passionnante. Cette exposition "mode d'emploi" conçue sous la direction de Jean-Louis Beaucarnot est complétée par un roll-up présentant les services des Archives du Finistère.



Exposition « Broderie à travers le monde » Du 01/07/2024 au 23/08/2024

Broder, c'est aussi raconter des histoires... Cette exposition, constituée de cinq panneaux imaginés par Pascal Jaouen et ses élèves, est comme une invitation à découvrir l'art de la broderie à travers le monde à laquelle s'ajoute une malle de documents arts et loisirs créatifs.



Exposition « Curieux Japon » Du 17/12/2024 au 13/01/2025

En France, on associe souvent le Japon à l'univers des mangas (livres ou dessins animés). On l'associait déjà à l'imaginaire des estampes au XIXe siècle. Avec cette exposition, allez plus loin ! Découvrez la culture et des éléments étonnants de la vie quotidienne de ce pays.



Apprivoiser les écrans et grandir !

Avant 3 ans

De 3 à
6 ans

De 6 à
9 ans

De 9 à
12 ans

Après 12
ans



Votre enfant a besoin de découvrir avec vous ses sensorialités et ses repères



Votre enfant a besoin de découvrir ses dons sensoriels et manuels



Votre enfant a besoin de découvrir les règles du jeu social



Votre enfant a besoin d'explorer la complexité du monde



Votre enfant commence à s'affranchir des repères familiaux



Jouez
Bougez
Parlez
Arrêtez à la télé

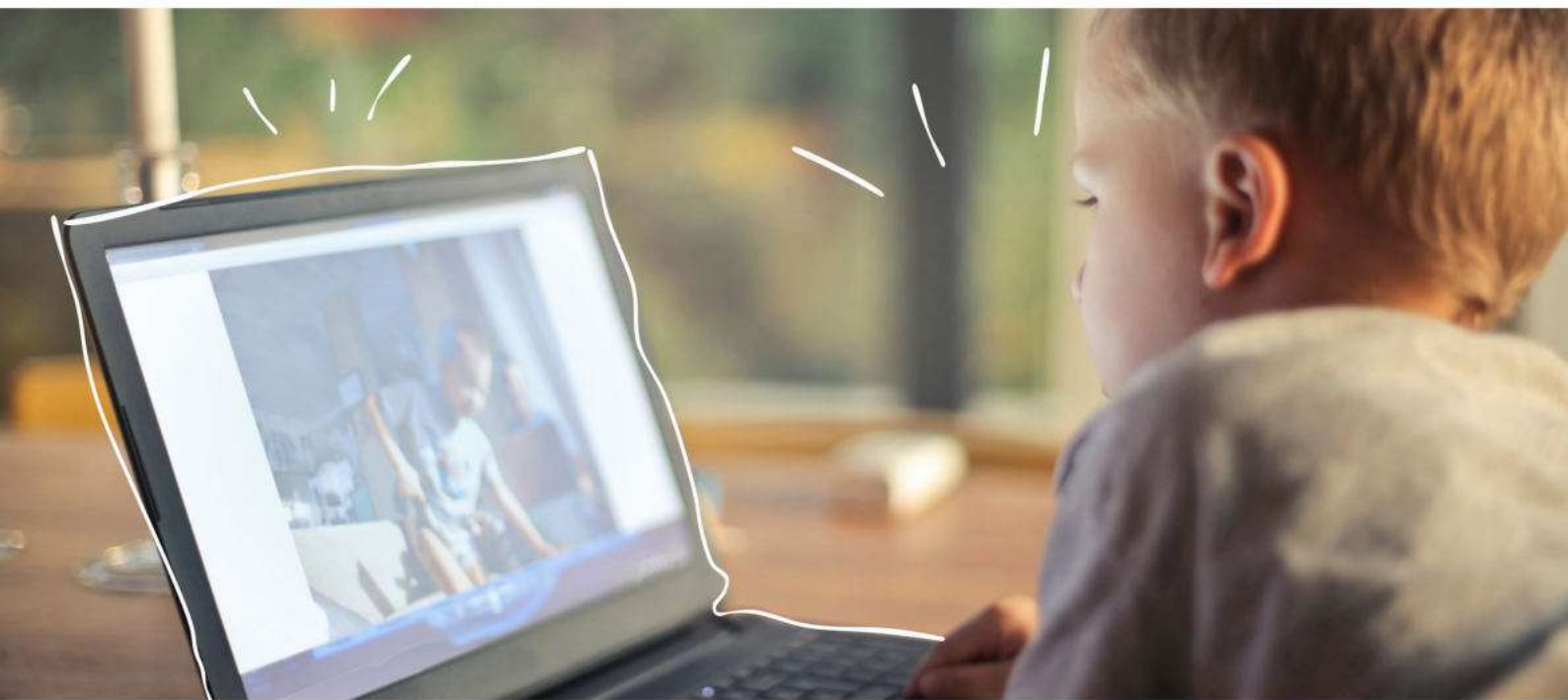
Limitez les écrans
partagez les, parlez
en en famille

Créez avec les
écrans, expliquez
lui Internet

Apprenez-lui à se
protéger et à
protéger ses écrans

Restez disponibles,
il a encore besoin
de vous!

À tout âge, choisir ensemble les programmes, limiter le temps d'écran, inviter les enfants à s'exprimer sur ce qu'ils ont fait ou vu et encourager et stimuler leur créativité et leur imaginaire.



Avant 3 ans



Jouer avec votre enfant est la meilleure façon de favoriser son développement.

- Favoriser les histoires lues ensemble, comptines et jeux partagés aux écrans
- La télévision allumée nuit aux apprentissages de votre enfant même s'il ne la regarde pas
- Jamais de télévision, consoles et autres écrans dans la chambre
- Les outils numériques, c'est toujours accompagné, pour le plaisir de jouer ensemble

De 3 à 6 ans

Fixer des règles claires sur le temps d'écran.

- Respecter les âges indiqués pour les programmes
- Les écrans, c'est dans le salon
- Pas d'écran en mangeant ou avant de dormir
- Jouer à plusieurs, c'est mieux que seul



De 6 à 9 ans

Fixer des règles sur le temps d'écran et parler avec lui de ce qu'il voit et fait

- Respecter les âges indiqués pour les programmes
- Les écrans, c'est dans le salon
- Paramétrer les consoles de jeux
- Parler du droit à l'intimité, du droit à l'image et des dangers d'internet

De 9 à 12 ans

Déterminer avec mon enfant l'âge à partir duquel il aura son téléphone mobile

- Il a le droit d'aller sur internet et le parent décide si c'est seul ou accompagné
- Le parent décide avec l'enfant du temps d'écran
- Parler avec lui de ce qu'il fait et voit
- Rappeler les dangers d'internet



Plus de 12 ans

L'enfant est autonome sur Internet, mais respecte des horaires pour les écrans.

- Parler ensemble du téléchargement, plagiat, pornographie et harcèlement
- La nuit, WIFI et mobiles sont éteints.
- Évitez d'être "ami" sur les réseaux sociaux.





Les expositions, concerts et rendez-vous

À noter pour ne pas les manquer :

Hiver



Exposition « Généalogie, mode d'emploi »

Du 18 janvier au 19 février

Une exposition proposée par la Ptite médiathèque en collaboration avec la Bibliothèque du Finistère. Plus d'informations en page 21.

Concert des Six Oclo'ck

Le 04 février à 17h00

Un concert avec Andromeda, Jean Yves et Rémy, au chant, guitare rythmique et congas. Les trois complices nous entraînent dans leur sillage vers une exploration d'un univers musical très varié qui va de standards de jazz à des classiques de bossa nova en passant par la world music et la chanson française – le tout joyeusement revisité à leur manière.

Conférence « Comprendre la généalogie »

Le 15 février à 19h00

Une conférence proposée par la Ptite médiathèque en collaboration avec le centre généalogique du Poher.

Pâques en Folie

Le 06 avril

Un moment de partage pour les enfants organisé par le comité des fêtes et l'association des parents d'élèves.

Le Pardon de Saint-Sauveur

Le 05 mai

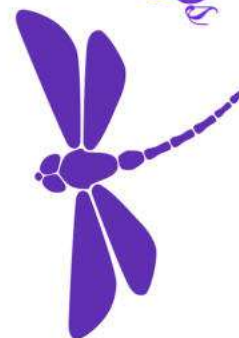
Une fête annuelle et historique organisé par le comité des fêtes

La fête des voisins de clochers

Le 02 juin

Un repas et un événement festif rempli de bonne humeur qui rassemblent les saint-herninois et leurs voisins avec cette année, des activités et des challenges comme au temps de l'émission " Intervilles " ! Un événement organisé par le comité des fêtes.

Printemps



Été



Musique en fête

Courant juin

Après l'édition Woodstock, le comité des fêtes vous prépare de nouvelles surprises musicales pour cette année 2024!

Exposition « Broderie à travers le monde »

Du 01 juillet au 23 août

Une exposition proposée par la Ptite médiathèque en collaboration avec la Bibliothèque du Finistère. Plus d'informations en page 21.

Troc et Puces

Le 01 septembre

Le rendez-vous annuel des chineurs organisé par le comité des fêtes et l'association de chasse "les capucins".

Concours "Dessine-moi les Jeux Olympiques"



Déposez en Mairie vos
oeuvres sur le thème des
jeux olympiques 2024 et
tentez de gagner un
cadeau !



Du 22 décembre 2023
Au 29 février 2024

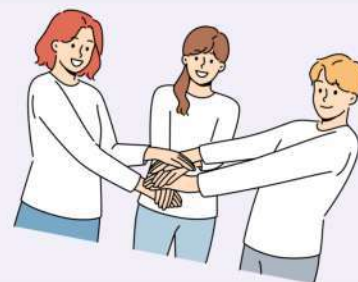
Trois catégories:
Enfants, ados, adultes
Un dessin par participant

L'action sociale :

Répondre aux besoins des habitants

Dans un contexte économique et social parfois difficile, il peut être nécessaire, voire indispensable pour tout un chacun de demander ponctuellement de l'aide. Qu'elle soit de nature financière, alimentaire, psychologique ou sociale, il existe toujours des solutions et des professionnels prêts à aider. Il ne faut jamais hésiter à les consulter. Aux côtés des autres institutions publiques et privées, la Mairie accompagne et soutient les saint-herninois au quotidien. Décryptage des missions et actions développées par la Mairie avec Marie-Renée Lévénez, Adjointe au Maire chargée des affaires sociales, de la solidarité et de la santé.

"Demander de l'aide n'est jamais simple, mais en tant qu'élue, je suis là pour conseiller et orienter les saint-herninois en fonction de leurs besoins"



Un accompagnement et un relais pour les demandes d'aide sociale

Il s'agit d'une aide pour les personnes âgées et les personnes handicapées. Elle est versée par le Département et permet, sous conditions de ressources, de bénéficier d'une aide ménagère à domicile ou de régler totalement ou partiellement les frais d'hébergement des personnes en établissement médico-social (Ehpad, Esat...). La Mairie est chargée de la pré-instruction des demandes. Elle reçoit et conseille les demandeurs, aide et vérifie le remplissage des dossiers avant de les transmettre au Conseil Départemental explique Marie-Renée Lévénez.



"Ces demandes peuvent être lourdes et contraignantes, mais elles sont bien souvent indispensables ! Le "Bien vieillir" est d'ailleurs au centre de nos préoccupations. J'accompagne souvent les saint-herninois qui souhaitent rester le plus longtemps possible à domicile. Beaucoup de solutions existent aujourd'hui notamment via l'aide sociale, l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et les aides à l'aménagement des logements."

Une porte d'accès aux droits

La domiciliation permet à des personnes qui n'ont pas de domicile stable d'obtenir une adresse à la Mairie pour recevoir du courrier, mais surtout pour accéder à leurs droits et prestations. La Mairie instruit chaque année plusieurs demandes de domiciliation et vérifie que les personnes sont bien sans résidence stable et qu'il existe un lien réel avec la Commune (activité professionnelle, liens familiaux, lieu de séjour...). *“Ce service est souvent méconnu, mais est nécessaire pour obtenir un justificatif de domicile et faire valoir ses droits”* explique Marie-Renée Lévénéz.

Un suivi des personnes vulnérables/isolées

Depuis 2003, le Maire doit tenir un registre des personnes vulnérables vivant à domicile et qui en font la demande ou inscrites à la demande d'un tiers (parent, voisin, médecin, etc...). Ce registre permet en période de crise, de canicule ou de grand froid, de contacter et de visiter les intéressés pour s'assurer de leur santé et leur prodiguer les meilleurs conseils. *“C'est notamment ce registre que nous avons utilisé après la tempête Ciaran pour cibler les personnes prioritaires et les visiter le plus rapidement possible”* explique Marie-Renée Lévénéz.

Peuvent être inscrites les personnes :

- âgées de plus de 75 ans
- isolées
- En situation de handicap et/ou souffrant de problèmes de santé

Un accompagnement des seniors

Des animations (sorties culturelles, repas, goûter), des ateliers (prévention des chutes, entretien de la mémoire...) sont régulièrement organisées par la Mairie, la P'tite Médiathèque ou via le soutien financier aux associations. Elles favorisent le bien-être, la qualité de vie des personnes âgées et permettent de lutter contre l'isolement. Le point d'orgue reste évidemment le repas des anciens qui rassemble chaque année tous les saint-herninois de plus de 65 ans. *“C'est agréable de se retrouver et il y a tous les ans de nouveaux visages ! Ce sont des bons moments, des retrouvailles, des rires... Les imitations de Robert Salaün (Notre Fernandel local !!) en Don Camillo resteront des moments inoubliables”*, raconte Marie-Renée Lévénéz.

La Mairie offre également chaque année un colis de Noël aux saint-herninois vivant en maison de retraite, en établissement spécialisé ou bénéficiant de soins infirmiers importants à domicile. Les doyens et les anciens de 90 ans et plus bénéficient en outre d'une attention particulière à l'occasion de leur anniversaire, des fleurs pour les femmes, un panier garni pour les hommes. *“C'est toujours un moment d'échange privilégié, souvent en compagnie des familles !”*

Des collaborations multiples

Pour mener à bien ses actions, la Mairie collabore avec de nombreux partenaires qui peuvent venir en aide ou prendre le relais dans certaines situations : le Centre Local d'Information et de Coordination (Clic) , le SIASC (pour le portage de repas, la téléalarme...), le Conseil Départemental (assistantes sociales, aides départementales...), Finistère Habitat, la Banque Alimentaire, les Restos du Coeur, la Croix Rouge, le Secours Catholique... *“Le secteur associatif occupe une place majeure dans le domaine de l'action sociale et dans la prise en charge et le suivi des personnes en difficulté. Sans eux, nous serions quelquefois démunis face à certaines situations”* explique Marie-Renée Lévénéz !

Des aides financières ponctuelles

La Mairie peut accorder ponctuellement des aides financières sous forme de subventions, d'avance remboursable ou de paiement direct au prestataire. Elle octroie ainsi, par exemple, aux familles saint-herninoises une aide financière de 60 € par voyage pour les enfants participant à un voyage scolaire. Des secours d'urgence, des bons alimentaires peuvent également être délivrés en cas d'extrême urgence. Depuis le mois d'octobre 2023, la Commune prend financièrement en charge un encas pour chaque enfant inscrit à l'école (fruit de saison, carré de chocolat, compote, fruits secs...). **"Nous avons en effet constaté que peu d'enfants prennent un vrai petit déjeuner : manque d'appétit le matin, manque de temps ou pour des raisons économiques... Proposer chaque matin un encas permet aux enfants de retrouver de l'énergie et de les mettre en bonnes conditions pour les apprentissages."**

Un accès aux soins : la mutuelle communale

"Les niveaux de remboursement de la sécurité sociale ne cessent de baisser et le reste à charge pèse de plus en plus lourd dans le porte-monnaie... Il est donc indispensable aujourd'hui d'avoir une bonne mutuelle" souligne Marie-Renée Lévénéz. C'est pourquoi, la Mairie vient de signer un partenariat de 3 ans avec Groupama Loire Bretagne pour permettre à chaque saint-herninois d'accéder à une mutuelle de qualité à des tarifs abordables. Elle est ouverte à tous, sans limite d'âge et sans questionnaire de santé. La couverture est immédiate et les remboursements interviennent dès le 1er jour d'assurance.

Trois formules sont ainsi proposées en fonction des besoins et avec, pour chacune, une tarification transparente par tranche d'âge.

- Une formule **"Eco"** qui couvre les besoins de base en matière de soins médicaux et d'hospitalisation ;
- Une formule **"Equilibre"** qui répond à des besoins de base en matière de soins médicaux et d'hospitalisation et permet des remboursements en dentaire et optique ;
- Une formule **"Confort"** qui répond à des besoins importants en matière de soins médicaux, dentaire/optique et hospitalisation.

Chaque formule comprend également jusqu'à 40 heures (2 fois par an et par bénéficiaire) d'aide ménagère, de garde à domicile, de téléassistance en cas d'hospitalisation supérieure à une journée ou d'immobilisation à domicile (< 8 jours).

Les tarifs ci-contre étaient pour l'année 2023.

ÂGE	TARIF MENSUEL TTC FORMULE ECO	TARIF MENSUEL TTC FORMULE EQUILIBRE	TARIF MENSUEL TTC FORMULE CONFORT
0-18 ANS	14.68€	27.11€	44.37€
35 ANS	19.99€	33.05€	54.12€
45 ANS	23.90€	37.38€	61.19€
55 ANS	25.65€	42.43€	68.60€
65 ANS	34.60€	60.46€	97.70€
+75 ANS	53.85€	98.46€	159.13€



J'ai besoin d'une aide sociale

Une difficulté personnelle, financière, familiale, des questions concernant l'éducation de mes enfants ou encore mon logement...

Auprès de qui puis-je trouver de l'aide?



Les professionnels du CDAS

Conseiller en économie sociale ou familiale, assistant social, infirmiers, éducateurs... Ces professionnels peuvent vous apporter l'aide dont vous avez besoin. Vous pouvez les rencontrer au CDAS de Carhaix.

Le CDAS? Qu'est-ce que c'est?

CDAS est le sigle de Centre Départemental d'Action Social. Ces établissements sont implantés sur de nombreux territoires du Département et il y en a un à Carhaix.

Sur place, vous pouvez rencontrer des professionnels qui vous viendront en aide pour tout type de problématiques sociales.

Selon votre situation, vous pouvez aussi bénéficier d'aides financières, une évaluation peut être réalisée lors de votre rencontre. Il est possible que certains professionnels se déplacent chez vous si besoin.

Mon entourage

Peut-être avez-vous dans votre entourage familial ou amical une personne en qui vous avez confiance et à laquelle vous pourriez vous confier.

Parfois, parler de ce qui nous tracasse à quelqu'un, ça fait déjà du bien.

Si vous ne pouvez pas ou ne voulez pas en parler à vos proches d'autres solutions existent.

Les élus de ma commune

les élus sont également à votre écoute pour vous aider à trouver le bon interlocuteur.



Pour les + de 60 ans

Le Clic

Si vous avez plus de 60 ans et que vous vivez à votre domicile, les professionnels du CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) sont vos interlocuteurs privilégiés pour vous ou votre famille, en cas de questions liées à votre vie quotidienne, votre perte d'autonomie, vos besoins spécifiques...
C'est un service gratuit pour les plus de 60 ans, mais aussi pour les proches à la recherche d'informations !



Le Siasc

Le Syndicat Intercommunal d'Action Sociale et Culturelle est au service des personnes âgées de 60 ans et plus. Il informe sur les dispositifs et service du maintien de la vie à domicile. Plus particulièrement, le SIASC peut mettre en place:
-> un service de portage de repas à domicile
-> l'installation du matériel de téléassistance.

La commune de Saint-Hernin étant adhérente à ce syndicat, les habitants de la commune peuvent bénéficier de ces services.

Vos interlocuteurs concernant le SIASC

Présidente : Hélène GUILLEMOT

Coordinatrice : Marie-Laure CLOAREC

Votre contact sur la commune: Marie-Renée LEVENEZ



Les numéros

Pour contacter la Mairie de Saint-Hernin : 02 98 99 51 27

Pour contacter le SIASC : 02 98 99 34 71 // siasc@ville-carhaix.bzh

Pour contacter le CLIC : 06 80 06 35 10 // cliccx@chu-brest.fr

Pour contacter le CDAS de Carhaix: 02 98 99 31 50

PORTAIT D'ENTREPRENEURS

Le relais des Montagnes Noires

Pour ce nouveau numéro, les élus sont partis à la rencontre d'entrepreneurs saint-herninois qui animent le tissu économique de la commune, mais surtout qui animent le tissu social... Partons à la rencontre de Tony et Kathy!

Le relais des Montagnes Noires



*Bonjour Tony et Kathy, pouvez-vous nous présenter votre
votre parcours?*

Nous avons toujours travaillé dans la restauration, car c'est ce que l'on aime tous les deux ! Il y a dix ans environ, nous nous sommes posés la question de rester salariés ou de commencer une nouvelle aventure à notre compte : c'était le moment opportun, car nous avons l'expérience et l'énergie. Nous avons donc repris le restaurant « Relais des Montagnes Noires ». Je pense que notre tempérament et notre envie d'avoir des responsabilités à jouer auprès des banques : c'est comme un train dans lequel il y a des wagons et une locomotive de tête pour avancer. La banque nous a suivis, nous avons de l'expérience et le bon profil, étant donné que nous étions tous les deux été employés dans la restauration depuis l'âge de 16 ans. Nous travaillons donc avec plaisir, passion et nous avons le bonheur d'avoir énormément d'habitues qui forment la majorité de notre clientèle avec qui nous sympathisons au fur et à mesure et c'est plaisant !

Pouvez-vous nous en dire plus sur votre clientèle ?

Nous avons un panel plutôt diversifié qui se compose des représentants, des travailleurs de la région, de routiers et aussi beaucoup d'anciens et de familles qui viennent notamment pendant les vacances avec leurs enfants et petits-enfants. Les familles sont aussi plus présentes le samedi.

Avec la crise sanitaire que nous avons traversée, les habitudes ont un peu changé pour les routiers qui mangeaient souvent dans leur camion et venaient moins au restaurant... Mais on sent, depuis quelques mois, que cela change : ils reviennent de plus en plus et cela leur permet d'avoir un repas chaud, de ne pas rester seul, de communiquer... C'est agréable pour nous aussi de les voir revenir !

Vous avez évoqué la crise sanitaire, quels ont été les impacts de cette période pour votre restaurant ?

La crise sanitaire du Covid a mis un gros coup d'arrêt et a entraîné beaucoup de nouvelles normes à mettre en place rapidement, mais nous avons réussi à nous adapter ! Certes, au redémarrage, il y avait moins de monde : nous avons évoqué les routiers, mais même les autres clients ont mis un certain temps à revenir : les gens ne sortaient plus, ils avaient perdu l'habitude... Puis, au fur et à mesure, c'est redevenu une habitude : c'était une vraie bouffée d'oxygène de les voir revenir. Comme nous l'évoquions, beaucoup de nos clients sont des habitués, et nous avons créé des liens, d'ailleurs certains ont pris de nos nouvelles pendant la période du confinement, mais les revoir au restaurant, pouvoir discuter, partager cela faisait chaud au cœur, c'est important de voir qu'il y a encore du chaleureux et de l'humain. Pendant le confinement, nous nous posions des questions sur l'après-crise. Tony pensait que les gens seraient encore plus sympathiques... Pour ma part, je pensais plutôt que les gentils le seraient encore plus, mais que les aigris eux aussi seraient encore plus aigris... Je pense que j'étais dans le vrai : les gens qui ont vraiment envie de profiter de la vie et d'être là sont extrêmement ouverts et sympathiques et ceux qui avaient tendance à râler, râlent encore plus qu'avant !

On en déduit donc que votre restaurant est un lieu de rencontre et d'échanges qui favorise le lien humain ?

Oui effectivement ! Nous avons un abord facile et notre clientèle nous ressemble : au début, il fallait s'approprier, nous étions nouveaux sur le territoire, d'anciens clients ont continué de fréquenter l'établissement, d'autres non, et on a aussi de nouveaux clients.... C'est la vie ! Personnellement, je ne calcule pas, qui vient, ne vient pas, ne revient plus... L'essentiel est qu'il faut se sentir bien, c'est un échange, il faut que les relations soient fluides, naturelles... Je pense que chacun trouve sa clientèle.



Qu'est ce qui est agréable dans votre métier et qui l'est peut-être moins ?

Le plus agréable est de voir les gens arriver et repartir avec le sourire ! Les voir revenir, et revenir avec des amis... C'est vraiment ce côté humain qui est agréable. Moins agréable ? Je ne sais pas vraiment, je ne me pose pas la question, ce n'est pas ma philosophie...

Quel type de cuisine proposez-vous ?



Notre menu se compose d'un buffet pour l'entrée, puis d'un plat principal au choix et d'un plateau de desserts. Pour le plat, le menu change tous les jours : il y a le choix entre un faux-filet, un poisson et un plat mijoté. Le dernier samedi du mois, on propose toujours un couscous ou un faux-filet. Le samedi, le buffet et le menu sont plus élaborés, c'est la sortie du week-end !

Quels sont vos projets pour l'avenir ?

À nos âges, nous savons qu'un jour, il faudra s'arrêter et passer à autre chose, notamment si la santé ne nous permet plus de continuer. Mais nous apprécions le côté vivant de ce métier : être dans la cuisine le matin, accueillir les clients, les placer, les servir... Et pour le moment, nous sommes bien dans ce que nous faisons donc nous profitons du moment présent et ne nous préoccupons pas de l'avenir.

Nous sommes trois à travailler au restaurant : mon mari, moi-même et une salariée et nous formons une bonne équipe : nous sommes complémentaires, le travail et les relations sont fluides, c'est très agréable. L'accueil et le service, c'est important pour nous tous, et les clients ressentent bien cette osmose de l'équipe. Notre philosophie : il faut aller de l'avant ! Certes, nous avons parfois des petits soucis, mais il faut s'adapter, rester positif et prendre la vie avec le sourire !

Informations pratiques :

**Le restaurant de Tony et Kathy du Relais des Montagnes Noires est ouvert du lundi au samedi de midi à 14h00.
Téléphone : 02 98 99 53 02**



Éliane et Jean Kerriou

Un retour à Saint-Hernin pour la retraite...

Nous poursuivons nos rencontres avec les Saint-Herninois avec Éliane et Jean qui ont passé leur vie professionnelle dans d'autres contrées, mais sont revenus à Saint-Hernin pour leur retraite...

Où as-tu grandi Éliane ?

Je suis née à Loch Ar Big même, dans la maison juste à côté de chez nous actuellement. À l'époque, c'était une maison en bois. Puis nous sommes ensuite allés à Trombars Vihan, il n'y avait pas loin à déménager ! Mon père était carrier et ma mère était journalière dans les fermes, c'est-à-dire qu'elle allait faire les lessives et participait aux moissons, cependant l'essentiel était quand même pour laver le linge. Elle se rendait à la Haie Du, à Trombars Vras et au bourg comme par exemple chez Adèle Le Goff.

Mon père lui travaillait à la carrière de la Haie Du et lorsque celle-ci a fermé, il a poursuivi à Kermanac'h et c'est là-bas qu'il a eu son accident et en est décédé à l'âge de 48 ans. J'avais 12 ans. Ce jour-là, pour la première fois, il mettait la ceinture de sécurité donc il n'a pas pu sauter lorsque le bloc de roche s'est détaché, il est donc resté dessous. Son frère Ernest, avec qui il travaillait, a survécu, car il n'avait pas voulu mettre cette ceinture de sécurité...

À l'époque (dans les années 1940), Trombars Vihan, c'était bien, on était jeune. Il y avait plusieurs voisins, Henriette, Annick et leur mère. Monsieur Cloarec qui faisait des paniers en osier. Hubert et Maria entre autres. On allait garder les vaches ensemble. Puis l'école n'était pas très loin pour les études.

Je suis restée là jusqu'à mon mariage avec Jean à Saint-Hernin le 13 septembre 1958..

*Eh Oui, nous sommes
mariés depuis 65 ans !*



Qu'est ce qui a motivé votre départ de la commune ?

Le travail ! En effet, après trois ans passés à Concarneau, on est parti en 1961 en région parisienne, plus précisément à Conflans-Sainte-Honorine. Un cousin de Jean nous a trouvé du travail là-bas. Le salaire a pris une part importante dans notre décision de partir. Il était trois fois plus élevé en région parisienne. Et le coût de la vie n'était pas plus cher contrairement à ce que l'on pourrait croire ! Figurez-vous qu'en arrivant à Conflans on payait moins cher notre poisson qu'à Concarneau. Le loyer était moins cher aussi. Et le déménagement, quelle histoire ! Nous avons déménagé avec l'autocar du transporteur Boudin de Cléden-Poher. On a été obligé d'enlever les sièges du car, ainsi les meubles et la gazinière ont pu rentrer.

Quels métiers exerciez-vous ?



Jean : « J'ai toujours été menuisier, d'abord en Bretagne puis dans l'entreprise Simca et Peugeot en région parisienne »

Éliane : « A Saint-Hernin, j'ai commencé par faire de la couture chez Henriette Postollec, puis quand on est arrivé à Conflans, j'ai travaillé dans les écoles pour surveiller la cantine et je gardais une petite fille. Après, quand nous avons déménagé à Achères, à côté de Conflans, je suis devenue nourrice agréée.

Est-ce qu'il y avait d'autres personnes que vous connaissiez en arrivant là-bas ?

Éliane : « J'avais mes oncles, mes tantes, des cousins et des cousines. On s'est fait des amis de Gourin. On se retrouvait régulièrement. Plus tard, avec mes filles, je sortais très souvent à Paris pour visiter des musées, faire les magasins ou boire un thé ».

À chaque période de vacances, nous passions du temps à Saint-Hernin. Pour Pâques, à la Toussaint et bien sûr l'été. Tout dépendait aussi des ponts du mois de mai.

Nous avons acheté la maison où nous sommes aujourd'hui et les travaux occupaient en partie nos vacances. Mais on savait qu'on l'occuperait un jour. Ça motivait !

Et votre retour à Saint-Hernin était comment ?

Nous sommes revenus à Saint-Hernin en 1991 à la retraite.

Éliane : « J'étais complètement perdue quand je suis revenue à Saint-Hernin. On n'avait plus d'amis ici. Vous vous rendez compte, on est parti pendant 30 ans. 10 ans à Conflans et 20 ans à Achères. Heureusement que j'ai gardé des enfants en arrivant ici. Puis ensuite avec les associations Saint-Herninoises, on a recréé des contacts ».

On se plaît bien ici et nous sommes bien entourés par nos enfants et petits-enfants qui sont attachés à la Bretagne comme nous l'étions avant eux.



Wimoov : La mobilité en milieu rural

Wimoov, implantée à Carhaix, a lancé en 2023 un projet d'envergure, à l'échelle des 11 communes de Poher Communauté. Il consiste à améliorer la mobilité de l'ensemble des habitants, notamment en développant l'offre de services disponibles pour se déplacer. Le manque de mobilité est une source de privation et de frustration pour beaucoup de Centre-Bretons (loisirs, courses, santé, interactions sociales). Dans le Poher, 1 ménage sur 10 ne possède pas de véhicule, et 1 demandeur d'emploi sur 3 renonce à postuler à cause de difficultés pour se déplacer. Pour ceux qui ont une voiture, le risque de panne et le coût global sont des préoccupations majeures. C'est pourquoi Wimoov entend sensibiliser sur le sujet, et porter à la connaissance de la population une palette de solutions, parfois déjà là, mais méconnues. Le projet est mené par quatre salariés (photo) qui veulent dans un premier temps mieux faire connaître et utiliser les services existants : Hep le bus, Taxicom, les cars inter-régionaux, le covoiturage (OuestGo)... Le remède miracle n'existe pas ; il faut créer un ensemble cohérent et calibré de dispositifs pour que chacun y trouve son compte. L'équipe planche avec les élus et services de la communauté de communes sur la création de nouveaux services reposant par exemple sur la location de véhicules électriques (vélos, scooters, voitures...) ou encore des navettes rurales permettant de faire la liaison entre les communes et Carhaix et de desservir les zones d'emploi. Pour mettre en avant le thème de la mobilité, l'association multiplie les animations sur le territoire et toute autre occasion d'échanger avec les habitants, qui ont été consultés dès le lancement du projet pour identifier les besoins. Wimoov est à votre disposition pour tout renseignement concernant les sujets de mobilité et pour recueillir les idées et attentes de chacun.

Pour nous contacter : poher@wimoov.org

Suivez nos activités via le groupe Facebook « Terr'moov Poher » ou encore sur Instagram.



L'ÉQUIPE TERR'MOOV, CONSTITUÉE DE MAËLA GOURVENNEC, HOEL CUMUNEL, CLAIRE LE GOFF, MARIE PRÉVOST (DE GAUCHE À DROITE).

Ateliers Numériques : 2024

*Se former aux outils numériques et devenir autonome
Service gratuit et ouvert à tous !*



PROGRAMME ACTIVITES NUMERIQUES 1ER SEMESTRE 2024

Poher Communauté vous propose des cours individuels ou collectifs pour vous familiariser ou vous perfectionner aux outils numériques.

Pour les cours collectifs, différents thèmes d'atelier sont proposés. La mise en place des ateliers (date, heure et lieu) se fait selon le nombre de personnes inscrites pour chaque thème. Ils ont lieu à la Maison France Services de Carhaix, ou dans les mairies des communes de Poher Communauté, selon les besoins.

Prenez contact avec votre conseillère numérique pour davantage d'informations ou complétez un bulletin d'inscription disponible à la Maison France Service à Carhaix, ou dans les mairies de Poher Communauté.

Des cours individuels selon vos besoins sont organisés en mairie de Saint-Hernin le deuxième jeudi du mois de 13h30-17h00 ou à la Maison France Services de Carhaix.

Pour toute information, vous pouvez contacter votre conseillère numérique France Services :

Catherine PICOUT - POHER COMMUNAUTE

Place de la Tour d'Auvergne – 29270 CARHAIX-PLOUGUER

Email : conseiller-numerique@poher.bzh

Tél : 02 98 99 09 37 Port : 07 85 61 60 06



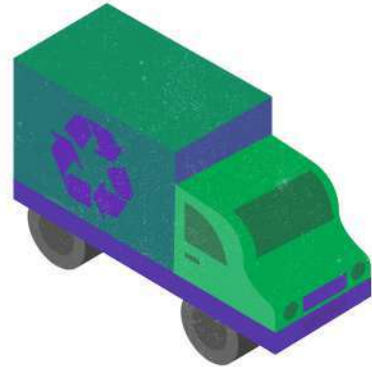
La redevance incitative et le système de collecte des déchets

Un report du lancement du système

Initialement prévue au premier janvier, l'utilisation des poubelles individuelles a été reportée au **2 avril 2024**. Ce conteneur est obligatoire pour toute habitation habitée ou non. Si c'est votre cas, vous pouvez contacter le service au **02 98 99 09 38** ou vous rendre sur place, **route de Gourin à Carhaix-Plouguer**.

Dans la pratique, au 2 avril, vos déchets ménagers seront à mettre dans votre poubelle individuelle. Cette poubelle sera à placer à l'endroit que Poher Communauté vous aura communiqué par courrier d'ici quelques semaines.

Dans une majorité de cas, il s'agit du pas-de-porte ou en campagne à des points de collecte. **Dans tous les cas, le jour de la levée, la poignée du conteneur devra être tournée vers la route** (si ce n'est pas le cas, le service de ramassage ne prendra pas votre conteneur.).



Le paiement de la redevance incitative



Pour cette année 2024, le mode de calcul pour les ordures ménagères ne change pas. C'est le système de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) qui sera appliqué sur le territoire de Poher communauté. À partir de 2025, c'est donc la redevance incitative qui prendra la place de la TEOM. La redevance incitative (RI) est un système de facturation de la collecte des ordures ménagères basée sur le **nombre de levées et le volume du bac**. Elle est incitative, car elle vise à encourager

financièrement l'administré à faire lever son bac le moins souvent possible, en triant ses déchets. Afin de vous préparer à cette nouvelle redevance incitative et de quantifier vos déchets et le montant de vos futures factures, une facture fictive, **qui ne sera pas à payer**, sera envoyée à chaque foyer et entreprise en 2024.

Le compostage des déchets

Poher communauté propose depuis plusieurs années déjà des composteurs en bois, de 300 litres, proposés à la vente, au prix de 30.00 €. Vous pouvez en réserver un auprès du service Environnement de Poher communauté, à la Maison de services aux publics (MSAP), place de la Tour d'Auvergne, à Carhaix au **02 98 99 84 43**.

Des composteurs collectifs sont également à l'étude sur le territoire.



L'AlecoB, un outil du territoire

Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur;

- Vous souhaitez améliorer votre **confort** ou **réduire la facture énergétique**;
- Vous envisagez des travaux de **rénovation, d'amélioration de votre habitat**;
- Vous vous interrogez sur les dispositifs d'aides, les types d'installations, les matériaux;

L'AlecoB, vous répond au 02 98 99 27 80 ; par mail à: contact@alecob.org



Alerte sur les pratiques déloyales et rénovation énergétique

Le choix de l'entreprise pour vos travaux énergétiques reste de votre responsabilité, seuls les travaux réalisés par une entreprise RGE peuvent bénéficier des aides. (voir site: france-renov.gouv.fr)

Les aides sont à demander avant signature du devis.

Depuis quelques années, les pratiques déloyales et trompeuses dans le secteur des énergies renouvelables et de la rénovation thermique ont augmenté.

L'ALECOB au travers du dispositif France Rénov' vous guide et vous informe sur les démarches et les aides(rappel: les aides ne sont pas pérennes et évoluent constamment).

En cas de litige, vous pouvez le signaler sur Signal.Conso.Gouv.fr ou contacter RéponseConso, au 0809 540 550 (numéro d'appel non surtaxé) ou à DGCCRF - Réponse Conso - B.P.60 -34935 Montpellier Cedex 9.

Le démarchage téléphonique est interdit dans le secteur de la rénovation énergétique, sauf si vous avez déjà un contrat en cours d'exécution avec le professionnel.

Lutte contre la précarité énergétique et accès aux droits liés à l'habitat

Votre communauté de communes a décidé de confier à l'ALECOB la mise en œuvre sur le terrain, du programme des Locaux-Moteurs, par un portage pédagogique à domicile. Les "Locaux-Moteurs", habitants des territoires d'intervention et salariés par l'association, vont directement à la rencontre des ménages. Ils échangent sur leurs besoins, les informent et expliquent les dispositifs d'aides publiques.



Bientôt sur Poher Communauté, un réseau de Locaux-Moteurs!

RECHERCHONS UNE ÉQUIPE DE 3 HABITANTS-RELAIS
POUR FACILITER L'ACCÈS AUX DISPOSITIFS
D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Je fréquente plusieurs
milieux : professionnels,
sociaux, culturels.

Je cultive la
discrétion et
l'écoute.

J'aime échanger,
tisser des liens
avec les habitants

Je connais bien
ma commune et
ses ressources.

L'entraide et la
solidarité sont des
valeurs importantes
pour moi.



- ✓ **Mission d'utilité sociale**
- ✓ **Formation assurée**
- ✓ **Revenu d'appoint**

Candidature à adresser :

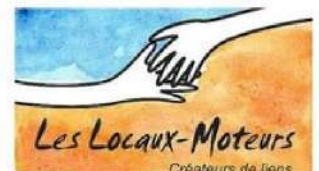
Association ALECOB
lisenn.crosnier@alecob.org

**Se renseigner auprès
de Lisenn CROSNIER
02 98 99 27 80**



AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE
DU CENTRE-OUEST BRETAGNE

APPUI PAR
L'ASSOCIATION



MISSION SOUTENUE
PAR



AUTRES PARTENAIRES FINANCIERS



Être humain!





Vie Pratique

Qui contacter en cas de :

Poteau téléphonique cassé ou câble décroché

Le réseau téléphonique est la propriété de la **société Orange** qui est la seule à pouvoir intervenir. Les problèmes doivent être signalés en utilisant le formulaire en ligne sur le site suivant:

<https://dommages-reseaux.orange.fr/>

Au préalable, pour une réparation plus rapide et efficace, vous pouvez relever le numéro de poteau (étiquette bleue, jaune fixée sur le poteau) et si possible une ou deux photographies. Le délai de réparation est en général compris entre 3 et 14 jours.

Problèmes d'ADSL et de téléphonie

Dans tous les cas **votre fournisseur** est seul habilité à gérer les problèmes de réseau (qualité, lien internet, téléphone, etc...). Les coordonnées du support se trouvent sur vos factures de Bouygues Télécom, Free télécom, Orange, SFR ou de tout autre fournisseur.

Poteau électrique cassé ou câble décroché

Vous devez vous adresser au service de dépannage de la **société Enedis** au : **09 72 67 50 29**.

Panne d'électricité

Vous devez impérativement vous adresser à **votre fournisseur d'électricité**. Les coordonnées téléphoniques se trouvent généralement sur la facture.

Fuite sur le réseau d'eau, pas d'eau ou baisse de pression significative

Sur la commune de Saint-Hernin le concessionnaire est la **SAUR**. Vous trouverez ses coordonnées sur le site : <https://www.saurclient.fr/> ou sur vos factures d'eau.

Problèmes de voirie

S'il s'agit d'une route départementale, vous devez vous adresser au **Conseil Départemental** au **02.98.76.20.20**. Pour la voirie communale, adressez-vous à la **mairie**.

Arbres gênants en bordure de route

L'élague raisonnable des arbres est à la charge du **propriétaire du terrain** où est implanté l'arbre. Si celui-ci se trouve sur la voie publique, il faut alors le signaler à la **mairie**.

Lampadaires publics

Vous pouvez signaler un éclairage défectueux à la **mairie**.

Problème de voisinage

En cas d'incident avec un voisin, un **accord à l'amiable direct** est toujours à privilégier. Si le problème persiste, vous pouvez contacter la **mairie**.

Vie Pratique

Vos contacts de proximité :

Mairie, Agence Postale et Médiathèque

11 rue du centre-bourg
Ouverture au public :
Du Lundi au vendredi :
9H00 - 12H00 / 13H30 - 17H00
02 98 99 51 27
mairie@saint-hernin.fr

Prise de rendez-vous avec un élu ou Madame Le Maire

Il est possible de prendre rendez-vous par courriel ou téléphone avec les élus et Madame Le Maire.
Merci de préciser l'objet de la demande afin de faciliter la réponse à vous apporter.

Prise de rendez-vous avec la Directrice Générale des Services, Madame Dréau.

Il est possible de prendre rendez-vous aux mêmes coordonnées.

École Publique communale

3 Rue de l'École
02 98 99 51 12

POLICE

Appeler le 17

POMPIERS

Appeler le 18 OU le 112 (à partir d'un portable)

SAMU

Appeler le 15

Centre des finances publiques

10 Boulevard Jean Moulin
29270 Carhaix-Plouguer
Lundi au vendredi de 8H30 à 12H00
02 98 99 31 70

Poher communauté

Maison des Services Publics

Place de la Tour d'Auvergne
BP 150
29833 Carhaix-Plouguer
02 98 99 48 00
poher@poher.com

Crèche Galipette

7, route de Kerniguez, Carhaix
Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h
galipette-asso.fr
02.98.93.79.64

Relais Assistante Maternelles

7 Route de Kerniguez, Carhaix-Plouguer
Sur rendez-vous :
ramdupoher@poher.bzh
02.98.99.44.45

SPANC Assainissement Non collectif

Services techniques de Poher communauté
21, rue de Gourin
29270 CARHAIX
02.98.99.48.08 / 06.27.18.32.54
spanc@poher.bzh

Déchetterie de Carhaix

Kervoazou
Horaires d'ouverture: 9h - 12h / 13h30 - 18h00 tous les jours sauf le dimanche.
02.98.93.37.36

